



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de février à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Camphin en Pévèle, convoqué le 8 février 2024, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Olivier VERCRUYSE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice : 18	<u>Etaient présents :</u> Mesdames COULON Chantal, GUILLAUD Patricia, MASSELOT Catherine, PARENT Monique, PAUL Christine, THIEFFRY Martine Messieurs DELEVOYE Didier, LEFEBVRE Francis, LEMAIRE Aurélien, LEPERS Jean-Marie, LEROY Bertrand, VERCRUYSE Olivier
Présents : 12	<u>Absents excusés :</u> COQUET Christine, FIEVET Béatrice ayant donné procuration à THIEFFRY Martine, GUSTIN Jacques
Votants : 13	<u>Absents :</u> DELBERGHE Paul-Edward, ELOIRE Aurélie, MARCHAND Laurent Monsieur LEROY Bertrand est nommé secrétaire de séance

N° : **2024-11**

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PEVELE CAREMBAULT (CCPC) DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX COMMUNES POUR LES EQUIPEMENTS NUMERIQUES DE VIDEO PROTECTION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'installation d'un système de vidéo-protection et informe le conseil municipal de l'existence d'un fonds de concours ouvert par la CCPC en mars 2022.

Le dispositif soutient les dépenses d'investissement de création et d'installation d'un premier équipement de vidéo protection sur la voie publique ou aux abords des lieux ouverts au public. Les dépenses suivantes sont éligibles :

- Acquisition, installation et mise en place des caméras et des mâts supports
- Frais de raccordement au réseau
- Acquisition de systèmes de stockage des vidéos
- Acquisition des écrans de contrôle.

Le fonds de concours est limité à 30 % des dépenses éligibles dans la limite de 30 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la CCPC pour l'octroi de ce fonds de concours et à monter le dossier de financement correspondant ;
- ✓ **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces utiles à cette opération.

Décision prise à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Délibération signée le 14 février 2024

Le Maire,

Olivier VERCRUYSE

